

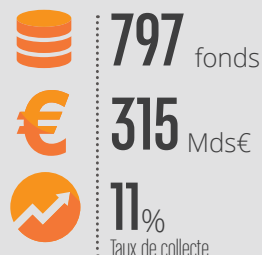
L'Indicateur Novethic



L'indicateur Novethic analyse et quantifie l'offre de fonds « durables » ouverts aux investisseurs particuliers sur le marché français (ISR, éthique, durable, responsable, ODD, à impact...).

Cette édition propose un panorama des principales caractéristiques du marché des fonds durables français, et s'intéresse, en particulier, au nouveau cadre que lui a donné l'AMF dans sa doctrine publiée au printemps 2020.

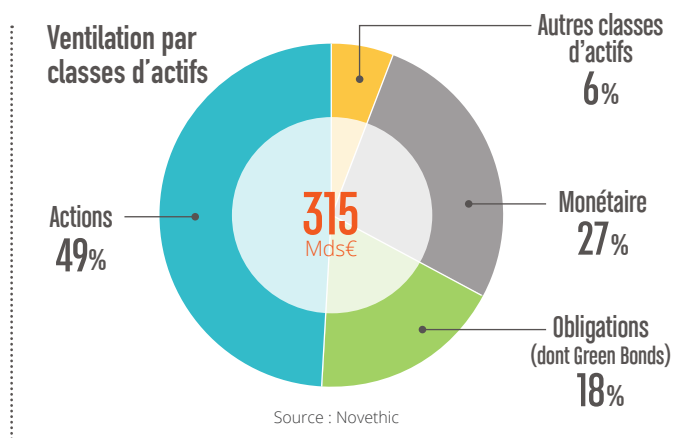
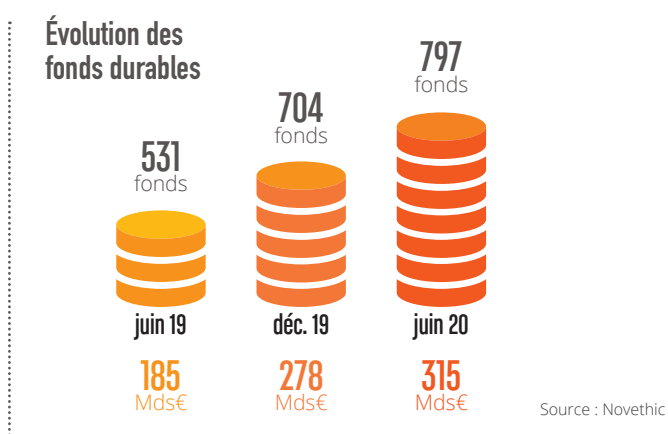
Fonds durables au 30 juin 2020



Source : Novethic

Un premier semestre 2020 moins mouvementé pour les placements durables

Au plus haut en début d'année, puis marqués par la crise Covid-19, les marchés financiers ont subi un premier semestre orienté à la baisse. Dans ce contexte, Novethic constate une fois de plus que les fonds durables se sont montrés résilients face à la crise.



Attractivité et résilience dans la crise

La situation de crise sanitaire n'a pas compromis la croissance des fonds durables. Au premier semestre, plus de 90 fonds supplémentaires sont arrivés sur le marché et le cap des 300 milliards est désormais dépassé. Un phénomène logique compte tenu de la résilience financière de ces fonds. Les fonds actions ont, par exemple, enregistré une performance moyenne nette de -6,5% au premier semestre alors que, sur la même période, le CAC 40 a perdu 17,5%. La performance moyenne toutes classes d'actifs confondues (hors monétaire) du panel de 769 fonds est de -5,2%.

Un marché toujours très concentré

Si plus de 120 sociétés de gestion gèrent les fonds recensés par l'Indicateur Novethic, 10 seulement se partagent la moitié des encours des fonds durables : BNP Paribas AM, Amundi, Ostrum AM, LBPAM, Allianz GI, Pictet AM, Candriam, Aviva Investors, Nordea Investment Funds et OFI AM. Cinq d'entre elles sont françaises, les autres européennes.



LE LABEL ISR EN PROGRESSION CONSTANTE

Le label ISR poursuit sa conquête du marché des fonds durables français : à fin juin 2020, il couvre plus de la moitié des encours des fonds analysés par Novethic. De son côté, le label Greenfin progresse, lentement mais sûrement, avec toujours une majorité de fonds non cotés. Pour la première fois cependant, davantage de fonds cotés que de fonds non cotés ont été labellisés Greenfin au premier semestre 2020.



 **358** fonds
 **166** Mds€

Les fonds labellisés ISR représentent désormais plus de 50% des encours des fonds durables recensés par l'Indicateur. La croissance du nombre de fonds labellisés, y compris pour les plus récents, témoignent des choix faits par les gérants de voir ainsi consacrer leurs pratiques les plus abouties. Un mouvement croissant qui ne ralentit pas, plusieurs dizaines de fonds ayant déjà déposé leur candidature pour le second trimestre 2020.

Sur le podium des sociétés de gestion adeptes du label ISR, on retrouve **LBPAM** qui poursuit son objectif 100% ISR avec 15 nouveaux fonds labellisés, suivi de **Natixis IM** qui a créé une nouvelle entité appelée Thematics Asset Management dédiée aux thématiques innovantes, et fait labelliser 4 fonds. **Federal Finance Gestion** est le 3^e membre de ce trio avec la labellisation de 4 fonds également.

Fait marquant du premier semestre, **l'extension du label ISR aux fonds d'investissement immobilier.** L'approche adoptée est celle du "best in progress", encourageant l'amélioration dans le temps. Cette nouveauté n'a pas été accompagnée d'une évolution de sa gouvernance devenue pourtant indispensable à l'adaptation du label ISR dans un marché en constante évolution.



 **21** fonds
 **8** Mds€

L'Indicateur recense 3 nouveaux fonds labellisés Greenfin depuis décembre 2019 :

- **Mandarine Global Transition**, fonds d'actions internationales lancé en janvier ;
- **LBPAM Green Bonds Flexible**, fonds obligataire lancé il y a un an ;
- **Federal Global Green Bonds**, fonds qui a plus de 5 ans.

On notera qu'un **fonds solidaire**, le fonds Ecofi Agir pour le Climat, qui combine approche de la transition énergétique et écologique et investissement de 5 à 10% de son portefeuille dans des entreprises solidaires, a obtenu le label Greenfin alors qu'il possède déjà le label Finansol. Ce cocktail innovant de labellisation environnementale et sociale est en ligne avec les recommandations de la loi Pacte de diffuser des produits labellisés dans l'assurance vie.

FOCUS LES FONDS MULTI LABELLISÉS

On constate une recrudescence des fonds ayant plusieurs labels durables européens. Novethic en recense **122** contre 81 en décembre 2019. Si la plupart des fonds multi labellisés n'en ont généralement que 2, certains fonds peuvent aller jusqu'à obtenir 4 labels différents.

C'est le cas de 5 fonds analysés par Novethic :

- **Pictet European Sustainable Equity** : labels ISR, FNG, LuxFlag ESG et Umweltzeichen
- **Nordea Emerging, Global et North American Stars Equity** : labels ISR, FNG, LuxFlag ESG et Towards Sustainability
- **Mandarine Active** : labels ISR, FNG, LuxFlag ESG et Umweltzeichen

Plusieurs labels pour une meilleure visibilité

Tous ces labels européens proposent des référentiels différents, notamment sur les exclusions sectorielles et les seuils appliqués. Par exemple, le label allemand FNG a des exclusions nucléaires alors que le label ISR français n'en a aucune. Les labels permettent d'acquérir une visibilité certaine en l'absence d'un label européen de référence.

Les marchés d'investissement responsable restent encore très nationaux et disposer du label du pays cible permet de mieux pénétrer le marché local.

Les subtilités des différents référentiels de labels de finance durable sont expliqués dans le Panorama européen réalisé par Novethic et [accessible en ligne](#).

L'AMF DONNE UN CADRE AUX FONDS DURABLES

Dans sa position-recommandation n°2020-03, l'Autorité des marchés financiers (AMF) identifie les bonnes et les mauvaises pratiques de la finance durable. Novethic a réévalué sa base de fonds durables à travers ce prisme et constaté que sa méthodologie de sélection de fonds était en ligne avec les attentes de l'AMF.

Pour cette édition de l'Indicateur, Novethic s'est focalisé sur deux approches d'investissement, l'approche thématique et l'approche bas carbone en comparant les pratiques des fonds du panel avec les recommandations de l'AMF.

Les fonds thématiques font appel à l'analyse ESG

Recommandation AMF : le taux d'analyse ESG réalisée doit être supérieur à 90% du portefeuille, les exclusions sectorielles ou normatives seules ne sont pas valides.

Observation : près de 90% des 207 fonds thématiques listés dans l'Indicateur démontrent un « engagement significatif » en réalisant une analyse ESG de plus de 90% de leur portefeuille. 60% vont jusqu'à l'intégrer dans la construction des portefeuilles en la combinant à une approche de sélection « Best-in-class », « Best-in-universe » ou « Best-effort ».

Cette convergence de l'analyse ESG et des approches thématiques est un message positif puisque les univers des fonds thématiques sont restreints par nature, et que les approches de sélection ESG contraignent d'autant plus les choix d'investissement. La combinaison des deux approches permet ainsi de flécher les investissements vers les modèles les plus durables.



La santé maintient sa place de première thématique sociale. Les fonds sociaux et multi-thématiques les plus attractifs en termes de collecte investissent dans ce secteur, et plus particulièrement dans la thématique du vieillissement de la population.

Une offre bas carbone aux contours plus précis

Recommandation AMF : donner un objectif chiffré de réduction permanente de l'empreinte carbone du fonds par rapport à l'indicateur de référence, réduction de l'empreinte carbone dans le temps, et /ou investissement dans des secteurs concernés par l'effort de transition.

Novethic recense 42 fonds pour lesquels la documentation juridique et/ou commerciale inclut un objectif lié à l'empreinte carbone du portefeuille. Parmi eux, 14 fonds ont un objectif chiffré de réduction de leur empreinte par rapport à un indice de référence, allant de 20 à 50%. Quatre y ajoutent un objectif de réduction supplémentaire de 5 à 7% par an.

Observation : D'une manière générale, les fonds bas carbone peuvent être classés selon 3 stratégies, associées ou non à des objectifs chiffrés de réduction de l'empreinte carbone. 19 fonds adoptent une approche mixte, combinant le plus souvent sélection et exclusion pour piloter leur empreinte carbone.

Sélectionner...	Exclure...	Compenser...
... les entreprises cherchant à limiter leur impact sur le changement climatique, en proposant des produits ou solutions contribuant à une économie à faibles émissions de carbone	... les entreprises les plus carbo-intensives	... l'empreinte carbone résiduelle du fonds en finançant des projets de réduction ou de séquestration des émissions (forêts par exemple)
35 fonds	19 fonds 25 fonds	3 fonds

La présence de ces trois approches témoigne de l'appropriation par les sociétés de gestion présentes sur le marché français de la thématique bas carbone, jusqu'ici surtout présente en Europe et à l'international.

INDICATEURS D'IMPACT : UN PAYSAGE ATOMISÉ

La nécessité de publier des informations sur les performances environnementales et/ou sociales d'un fonds durable monte en puissance. Elle fait partie des exigences de la réglementation européenne sur les obligations de reporting « Disclosure ». Pourtant, la définition des indicateurs d'impact reste laissée à l'appréciation des gestionnaires de fonds confrontés au manque de données fournies par les entreprises pour construire ces indicateurs.

Dans un univers varié, la mesure d'impact environnemental prime

Novethic a décompté **140 indicateurs dans la documentation de 97 des fonds** thématiques (sur 207 fonds). Ces indicateurs ont été rassemblés en quatre grandes catégories suivant la nomenclature proposée par l'AFG dans son rapport intitulé : « Indicateurs extra-financiers indispensables pour évaluer une entreprise », publié en juin 2020.

Catégories d'indicateurs	%	Indicateurs les plus fréquents
Environnement	39%	<ul style="list-style-type: none"> ● Empreinte carbone (t CO2 eq.) ● Intensité carbone (t CO2 eq. par million d'euro de revenu ou investi) ● Volume d'eau consommée et utilisée
Sociétal	25%	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre de controverses (instances judiciaires au cours de l'année N-1) ● Répartition du chiffre d'affaires par ODD ● Part des ventes des produits à destination de populations défavorisées
Gouvernance	18%	<ul style="list-style-type: none"> ● % d'administrateurs indépendants au conseil d'administration ● % de femmes au conseil d'administration ● % d'entreprises signataires du Pacte Mondial des Nations Unies
Capital Humain	18%	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre d'emplois créés ● Évolution des effectifs au sein des entreprises du portefeuille ● Nombre d'heures de formation par salarié, pays ou division

Source : Novethic

40% des indicateurs référencés sont environnementaux. Ils concernent le climat (empreinte carbone et trajectoire 2°C), l'impact environnemental des produits, et la gestion des ressources (déchets, eau, énergie, biodiversité).

Grâce à un cadre réglementaire (Article 75 de la loi Grenelle II) facilitant **la collecte d'informations sur les émissions de CO2** des entreprises, les fonds publient en général **l'empreinte et l'intensité carbone** de leurs portefeuilles. Les **différentes méthodologies de calcul** rendent néanmoins difficile toute comparabilité.

Le recours aux ODD procure des indicateurs d'impact concrets

À l'heure où la réglementation européenne « Disclosure » devrait conduire les sociétés de gestion à communiquer sur les performances environnementales et sociales de leurs fonds, il est intéressant de voir émerger des approches globales, en particulier pour les fonds d'impact orientés sur les Objectifs de Développement Durable (ODD). L'idée est ainsi de faire de la pédagogie sur ce à quoi peut contribuer un investissement dans un fonds donné, quitte à dresser des inventaires à la Prévert. Un fonds luxembourgeois communique par exemple sur des sujet aussi variés que les émissions de CO2 évitées, l'eau économisée, les arbres sauvés, les matériaux recyclés, le nombre de malades soignés, le nombre d'étudiants formés etc.

Cette démarche est utilisée par une quarantaine de fonds à impact qui trouvent ainsi la possibilité d'offrir aux épargnants des cibles concrètes à leurs placements financiers.

